

PROVINCE de LUXEMBOURG

Arrondissement de Virton



COMMUNE de HABAY

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal a l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête est ouverte à l'Administration communale concernant la demande de permis d'urbanisme introduite par **BAOBAB REAL ESTATE S.A., Place des Barricades, 11 à 1000 Bruxelles**, ayant trait à un terrain sis **Avenue de la Gare, 94 à 6720 HABAY-la-NEUVE** et cadastré **division 1, section A n°947D, 1018C2, 1018D2**.

Le projet est le suivant : construction de 3 immeubles dont 53 appartements, 4 maisons unifamiliales, 2 commerces & 1 bureau et présente les caractéristiques ci-après :

Une enquête publique unique est organisée, **pour une durée de 30 jours** :

- conformément au décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale - cette demande de permis d'urbanisme inclut une demande d'ouverture de voirie ;
- en application du CODT - D.VIII.13 publicité supplémentaire – immeuble à appartements.

Ce projet s'écarte du Schéma de développement communal en ce qui concerne :

2.1.1 Zone de centre urbain – Densité de 25 à 35 logements par ha préconisée dans cette zone.

---> Le projet prévoit 57 logements sur un terrain de 77 ares 54 ca, ce qui donne une densité de 73 logements par hectare.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables, en matinée, de 9h à 12h, ainsi que le mercredi après-midi, de 14h à 16h, à l'adresse suivante : Commune de Habay, Service Urbanisme, rue du Châtelet, 2 à 6720 HABAY -la- NEUVE.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de la Conseillère en Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, téléphone : 063/41.01.75.

L'enquête publique est ouverte le 24 juin 2022 et clôturée le 24 août 2022.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer durant cette période, au Collège communal :

- par courrier ordinaire, à l'adresse susmentionnée ;
- par courrier électronique, à l'adresse suivante : commune@habay.be

Sous peine de nullité, les envois par courrier sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 24 août 2022, à 10 heures, à la Commune de Habay.

Par le Collège communal :

La Directrice Générale f.f.,
s/Francine VANDENBERGHE

Le Bourgmestre,
s/Serge BODEUX